

Communiqué à tous les producteurs du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance sur le pneumovirus aviaire (MPVa)

État de la situation

Le **métapneumovirus aviaire (MPVa)**, également appelé rhinotrachéite du dindon ou le syndrome de la tête enflée chez les poulets, est une maladie causée par un virus classifié en quatre sous-types : A, B, C et D. Les sous-types A et B sont les plus importants en production avicole mondiale. Le MPVa est une **infection respiratoire très contagieuse** associée à des **signes respiratoires bénins** (éternuements, écoulement nasal), des sinus enflés et prédispose les oiseaux à des **infections bactériennes secondaires**. Ces dernières peuvent entraîner l'apparition de têtes enflées, de torticolis ou des signes neurologiques. Les oiseaux en ponte peuvent connaître des baisses de production légères à sévères et les oiseaux reproducteurs des baisses du taux d'éclosabilité.

Les pertes économiques associées à cette maladie sont directement et proportionnellement liées à la **dispersion rapide du virus** entre les élevages et aux conséquences des infections secondaires. Le MPVa est une **maladie à notification immédiate auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)**. Tous les **laboratoires canadiens sont tenus de contacter l'ACIA** lors de la présence de signes cliniques associés à un résultat positif à la PCR. L'ACIA n'applique aucun programme de contrôle ou d'éradication en ces circonstances. Elle doit rapporter tout cas à l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) car cette maladie a des impacts sur le commerce international et particulièrement avec les États-Unis.

Alors que l'existence du sous-type C du MPVa était connue depuis plusieurs années aux **États-Unis**, les sous-types A et B n'avaient pas été identifiés auparavant. La présence du sous-type B a été confirmée le 23 janvier 2024 chez des dindons et des poulets de chair de la Virginie et de la Caroline du Nord et, le 1er février, du sous-type A chez des dindons en Californie à partir d'échantillons prélevés entre novembre et décembre 2023. Depuis, le sous-type B a été diagnostiqué dans la majorité des États avicoles le long de la côte est et le sous-type A sur la côte ouest et les États centraux chez les dindons, les poulets de chair, les poules pondeuses, les reproducteurs de dindons et les reproducteurs de poulets.

Le **Canada** n'avait aucun cas déclaré de cette maladie jusqu'au 7 mai 2024. Depuis, un premier cas du sous-type B a été rapportée dans un élevage commercial de dindons en **Ontario**. Le virus s'est ensuite rapidement répandu dans les fermes commerciales de dindons de chair, de poulet à chair et de pondeuses commerciales de cette province. Aujourd'hui, 57 cas du sous-type B, et quelques-uns du sous-types A, y ont été déclarés. Le 21 mai, le **Manitoba** a déclaré son premier cas du sous-type A dans une ferme commerciale de dindons, sept cas y ont été déclarés chez des dindons et des poulets de chair depuis. **Hier, un premier cas a été confirmé au Québec dans un élevage commercial de volailles et c'est le sous-type B qui est en cause.**

Il n'existe actuellement **aucun vaccin homologué au Canada**. Les impacts de la maladie peuvent être minimisés par sa **détection précoce**, le **traitement hâtif** des infections secondaires et la mise en place rigoureuse de **mesures de biosécurité préventives**.

Mesures de biosécurité à prendre

Pour prévenir une dissémination de la maladie au Québec, tous les producteurs doivent :

- Respecter rigoureusement les **mesures de biosécurité** prescrites dans les protocoles de biosécurité de l'EQCMA (carton vert pour producteurs et employés à la ferme). Ces mesures peuvent être consultées directement sur le site Internet de l'EQCMA à [Protocoles de biosécurité - EQCMA](#)
- Avoir en votre possession du **matériel de biosécurité** en quantité suffisante (survêtement, couvre-bottes, désinfectant, gel désinfectant pour les mains, etc.)
- **Porter une attention particulière aux éléments suivants :**
 - **Informez vos employés et impliquez-les** dans les mesures préventives à prendre.
 - Assurez-vous de prendre toutes les mesures possibles pour **éviter la proximité entre les oiseaux sauvages et votre troupeau** (p. ex. : gardez propre la base des silos, ramassez les déversements de grains, s'assurer que toutes les ouvertures des poulaillers sont fermées ou grillagées, éviter les accumulations d'eau à proximité des bâtiments).
 - **Verrouillez les portes** des poulaillers et y minimiser les visites non essentielles.
 - **Changer de bottes en entrant dans les poulaillers.**
 - **Laver/désinfecter vos mains avant et après avoir été en contact avec les oiseaux** ou porter des gants.
 - **Nettoyer et désinfecter régulièrement les entrées de poulaillers.** Votre vétérinaire pourra vous conseiller sur les désinfectants efficaces contre le MPVa.
 - **Offrir aux visiteurs un stationnement situé loin des poulaillers.**
 - **Nettoyer et désinfecter les roues du tracteur** avant de le rentrer dans les poulaillers pour sortir le fumier.
 - **Éviter de partager machinerie et équipement avec d'autres sites de production** ou s'assurer qu'ils soient nettoyés et désinfectés avant de passer d'un site à l'autre.
 - **Minimiser les visites à d'autres sites de production avicole.**
 - **Maintenir à jour le registre des visiteurs.**

Surveillance

Surveillez attentivement la santé du troupeau, si vous observez un ou plusieurs des **signes cliniques de la maladie causée par le MPVa** (décrits ci-dessous), **avisez immédiatement votre médecin vétérinaire** pour établir un diagnostic et instaurer un traitement approprié.

Signes cliniques		Transmission de la maladie
<ul style="list-style-type: none"> • Râles • Toux • Respiration à bouche ouverte • Écoulement nasal • Conjonctivite mousseuse • Enflure du sinus infra-orbital • Œdème submandibulaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Mortalité augmentée • Diminution de la consommation alimentaire et hydrique • Tremblement de la tête • Baisse de ponte • Perte de qualité de la coquille des œufs • Baisse d'éclosabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Par contact direct <ul style="list-style-type: none"> ○ Entre oiseaux infectés • Par contact indirect <ul style="list-style-type: none"> ○ Personnes, bottes et vêtements et équipements ○ Oiseaux sauvages • Par aérosol